

# Masseurs-kinésithérapeutes : un rôle majeur dans la prévention



© 2022 Les Echos Publishing

Les pouvoirs publics ont décidé de mettre l'accent sur la prévention. Un rapport a ainsi été remis au Parlement en juillet dernier pour évaluer les politiques publiques en matière de prévention. Dans ce cadre, le gouvernement a notamment annoncé vouloir mettre en place des consultations de prévention prises en charge à 100 % par l'Assurance maladie « aux âges clés de la vie » (25, 45 et 65 ans). Ces consultations pourraient être réalisées par le médecin ou par d'autres professionnels de santé dont la liste n'a pas encore été précisée. À cette occasion, le Conseil de l'Ordre a souhaité rappeler sur [son site](#) le rôle majeur des kinés dans la prévention.

## Des TMS des actifs aux chutes des personnes âgées

Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS), prévention des maladies cardiovasculaires et respiratoires, prévention des chutes et des troubles chez les sujets âgés, prise en charge de l'obésité par l'activité physique adaptée... sont quelques-unes des situations dans lesquelles les praticiens sont amenés à prodiguer des conseils à leurs patients. À ce titre, le Conseil de l'Ordre rappelle que les kinés passent

souvent beaucoup de temps avec leurs patients, parfois sur de longues périodes, et ont développé avec eux des relations de confiance permettant de faire passer facilement des messages de santé publique et de prévention.

© 2022 Les Echos Publishing